



Varia juin 2024

Numéro coordonné par :

*Florent GOHOUROU
Maître de Conférences
UJLoG (Daloa - CI)*

*Quonan Christian
YAO-KOUASSI
Maître de Conférences
UJLoG (Daloa - CI)*

Numéro 1

2024

Espaces Africains

Revue des Sciences Sociales

**ISSN
2957-9279**

*Revue du Groupe de recherche PoSTer (UJLoG - Daloa - CI)
<https://espacesafricains.org/>*



Revue des Sciences Sociales

Numéro 1 | 2024

Varia – juin 2024

LE GABON ET LA FRANCOPHONIE INSTITUTIONNELLE : “L’ÉQUATION DIPLOMATICO-STRATÉGIQUE” AU CŒUR DU POUVOIR GABONAIS (1970 – 1990)

GABON AND THE INSTITUTIONAL FRANCOPHONIE, “THE DIPLOMATIC- STRATEGIC EQUATION” AT THE HEART OF GABONESE POWER (1970 – 1990)

Landry Junior **TADOU**

RÉSUMÉ

Cet article a pour objectif d’analyser comment le Gabon s’est hissé au rang d’État leader en Afrique dans un contexte postcolonial où la mise au point d’une organisation multilatérale francophone apte à répondre aux enjeux et défis du continent noir s’est avérée crucial. Après que Léon Mba ait verrouillé l’autonomie diplomatique du pays avec les accords de coopération franco-gabonais signés en 1960, la diplomatie gabonaise prend un tout autre tournant à partir de 1970 avec le président Omar Bongo. L’adhésion du Gabon à l’ACCT en 1970 ouvre le pays quelque peu isolé au monde francophone. Mais le leadership du Gabon

dans la construction du multilatéralisme francophone ne concorde pas dans l’immédiat avec les intérêts de Paris. Le maintien du bilatéralisme franco-africain marque durablement la politique africaine de la France. De ce contexte complexe et dynamique naîtra le rêve senghorien d’une organisation francophone sommitale à dimension politique.

Mots-clés : Gabon, Francophonie, coopération, éducation, culture, leadership

ABSTRACT

This article aims to analyze how Gabon rose to the rank of leading state in Africa in a postcolonial context where the development of a French-speaking multilateral organization capable of responding to the issues and challenges of the black continent is taking place. has proven to be crucial. After Léon Mba locked the country’s diplomatic autonomy with the Franco-Gabonese

cooperation agreements signed in 1960, Gabonese diplomacy took a completely different turn from 1970 with President Omar Bongo. Gabon’s accession to the ACCT in 1970 opened the somewhat isolated country to the French-speaking world. But Gabon’s leadership in the construction of French-speaking multilateralism does not immediately align with the interests of Paris. The

maintenance of Franco-African bilateralism has a lasting impact on France's African policy. From this complex and dynamic context will be born the Senghorian dream of a top French-speaking organization with a political dimension.

INTRODUCTION

L'histoire diplomatique du Gabon retient que les prémices de son intégration à l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) ont été posées sous la présidence Léon Mba (1960-1967). L'instauration du français comme langue officielle ainsi que la signature des accords de coopération avec la France en 1960 mettent le Gabon non seulement sur la voie des organisations francophones, mais aussi celui d'un positionnement politique largement influencé par la France (Yolla 2003 :176). Cette forte dépendance n'est pas forcément bien perçue par Albert Bernard Bongo. Contrairement à son prédécesseur Mba qui a effectué un septennat, les multiples mandats présidentiels de Bongo, lui donne une position et une influence importante au Gabon et dans le monde. Avec ce capital de longévité au pouvoir, Bongo devient une figure de proue incontournable en Afrique, surtout francophone, et dans les relations franco-africaines (Tadou 2023 :28). L'ancien directeur de cabinet de Mba sous la présidence de Charles de Gaulle est désormais l'épine dorsale des relations franco-africaines et le leader incontesté de l'influence de la France et de ses intérêts géostratégiques en Afrique centrale (Bat 2012 : 673). L'homme maîtrise les arcanes de la politique française (Vershavé 2000 : 200). Il connaît tout le monde et ses moyens lui permettent de tisser de puissants réseaux au sein de la droite et même de la gauche (Turpin 2019 : 435). Fort de tous ces attributs, Bongo décide dès lors d'être le leader des Africains au sein des instances internationales avec pour objectif de trouver et de mettre en œuvre des mécanismes d'équilibre au sein des rapports Nord-Sud (Bongo 1977 : 90). Et pour ce faire, l'une des voies par excellence réside dans la Francophonie.

Seulement, l'arrivée de la gauche au pouvoir avec l'élection de François Mitterrand en 1981 et le contexte très difficile d'une Afrique qui a du mal à s'unir contraignent le Gabon à développer une diplomatie présidentielle dont Bongo seul et quelques-uns de ses proches collaborateurs concentrent les rouages et monopole décisionnel

Keywords: Gabon, Francophonie, cooperation, education, culture, leadership

(Mfoula-Nghanguy 2005 :72). Hostile à l'anglais et à la montée fulgurante de l'anglophonie et de son idéologie capitaliste, Omar Bongo, utilise la langue française et la Francophonie avec une habileté diplomatique-stratégique, c'est-à-dire les seuls instruments qui, à ses yeux, sont capables d'apporter une forme d'équilibre à la mondialisation unipolaire qui se profile à l'horizon du XXI^e siècle. La Francophonie devient un facteur structurant de la politique étrangère du Gabon avec une forte imbrication des relations franco-gabonaises. Ce sujet est d'une originalité à plus d'un titre car il permet de décentrer une vision française ou canadienne pour une focale africaine et, plus particulièrement d'Afrique centrale et non d'Afrique de l'Ouest. Aussi, les études sur les relations Francophonie-États cantonnent en général leurs analyses dans deux paradigmes des relations internationales. D'une part, le réalisme qui privilégie la puissance en mettant en avant la vision d'une Francophonie comme émanation des rapports de domination franco-africains en la considérant comme un instrument de "soft power" de la France (Geng 2001, Premat 2018). D'autre part, l'approche fonctionnaliste qui ne trouve dans la Francophonie qu'une dimension utilitariste en tant que levier de développement (Bongo 2002, M'Akono 2008, Gueye 2010). On note également une importante bibliographie sur la francophonie au Gabon dans une approche sociolinguistique et descriptive des rapports entretenus entre les populations gabonaises, la langue française et les langues nationales (Mouyama 1984, Ompoussa 2008, Italia 2011, etc.).

Ce travail s'inscrit dans une double perspective théorique associant néoréalisme et théorie de la dépendance. La première montre comment le Gabon a navigué dans le système international en utilisant la francophonie institutionnelle comme un outil diplomatique pour renforcer sa position et sa sécurité. La deuxième offre une analyse complémentaire adaptée pour saisir les dynamiques de pouvoir entre le Gabon et la France, ainsi que le rôle de la Francophonie dans ce

contexte. Elle met en lumière les asymétries économiques et politiques qui caractérisent les relations entre les pays du Nord et du Sud. La recherche documentaire (archives politiques et diplomatiques des présidents de la République française, thèses, ouvrages, articles, documents officiels) et l'analyse de contenu (thématiques clés et discours officiels) ont été au centre de notre démarche méthodologique. L'usage de la méthode qualitative a permis de réaliser un entretien avec François Owono Nguema Secrétaire général de l'ACCT de 1981 à 1985. Dès lors, pourquoi le Gabon décide-t-il d'adhérer à la francophonie de l'ACCT en 1970 et que pouvait-il y attendre ? Quels sont les enjeux diplomatiques et stratégiques de cette adhésion ? Pourquoi et comment est-il devenu leader dans la construction de la francophonie politique ? Quelle place occupe la France dans ce processus et comment les relations franco-africaines ont été à la fois facteur bloquant et catalyseur de la difficile naissance d'une francophonie institutionnelle et politique ?

1. L'ADHESION STRATEGIQUE DU GABON A LA FRANCOPHONIE

1.1. Gabon à l'ACCT, un impératif émancipatoire

L'intervention du Gabon dans la guerre du Biafra en 1968 sous l'influence de la France a quelque peu isolé le pays. Après les critiques d'autres États africains, Bongo décide d'ouvrir son pays tout en conservant ses relations privilégiées avec la France (Yolla 2003 : 179). Accusé à tort ou à raison d'interventionnisme et de servir le néocolonialisme de la France, Bongo cherche alors voix et moyens pour redorer l'image de son pays. La nouvelle diplomatie gabonaise cherche à transcender, sans les méconnaître, les clivages historico-géographiques et idéologiques, essayant tant bien que mal de s'adapter aux mouvances géopolitiques et stratégiques africaines et internationales. Pour ce faire, une ligne idéologique ne pourrait être qu'une utopie fantaisiste et suicidaire. C'est ce qu'il explique en répondant à une question sur son positionnement idéologique par rapport à la bipolarisation consacrée : « *Ni d'un côté ni de l'autre. C'est une question qui n'a pas de sens, du point de*

vue gabonais [...]. Donc je suis à la fois libéral et socialiste. Mon devoir est d'ailleurs de tirer le meilleur des deux systèmes, de faire coexister la liberté et la solidarité »¹. C'est dans cet état d'esprit que s'inscrit la création l'ACCT en mars 1970. L'adhésion du Gabon à la première organisation intergouvernementale francophone, découle à la fois de son passé colonial mais aussi d'une vision à long terme. Bongo est resté longtemps dans l'ombre de Léon Mba. Il a occupé de hautes fonctions telles que ministre de la Défense, de la Planification, directeur de cabinet, vice-président, etc. Il sait alors qu'intégrer l'ACCT peut servir aussi bien les intérêts de son pays que les siens. Bien que l'arrivée au pouvoir de Georges Pompidou en 1969 ne change pas véritablement la vision gaulliste de la francophonie (Turpin 2018 : 64), Bongo cherche une marge de manœuvre et veut rebattre les cartes du jeu. En effet, depuis Charles de Gaulle, le Gouvernement français entend maintenir des liens forts avec les ex-colonies d'Afrique subsaharienne. Le maintien du « pré-carré » africain est alors un objectif stratégique de la politique de puissance de la France. La priorité du bilatéral au détriment du multilatéral dans les relations franco-africaines pousse la France à soutenir des organisations africaines francophones. Sous la pression de certains leaders africains, l'ACCT naît difficilement en 1970. Elle est cependant réduite, sous la pression des présidents Charles de Gaulle et George Pompidou, à un outil technique sans réelle ambition politique. La prééminence de la politique française en faveur de l'Afrique par rapport à celle de la Francophonie demeure pendant des décennies l'orientation politique des gouvernements successifs en France (Turpin 2010). Face à la relative distanciation des rapports entre la France et ses anciennes colonies d'Afrique noire, Bongo choisit d'intensifier les relations de coopération avec la France dans le but de bénéficier d'un soutien multiforme (économie, éducation, santé, culture, militaire etc.) garantissant la stabilité du pays et de son régime (Tadou 2023 : 187). Lors d'une visite à Paris en juillet 1970, soit quatre mois après la naissance de l'ACCT, Bongo exalte l'aide française à ses anciennes colonies grâce à laquelle l'ex-Métropole apparaît désormais : « *plus généreuse, plus digne d'être aimée qu'elle ne fut jamais du fait du concours qu'elle nous apporte* »².

¹ Omar Bongo, *Blanc comme nègre*, Paris, Grasset, 2001, p.169.

² Claude Wauthier, *Quatre présidents et l'Afrique. De Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand*, Paris, Seuil, 1995, p.274.

Ces liens entre relations franco-gabonaises et coopération avec la l'ACCT structurent très largement l'action du Gabon en matière de politique pour la Francophonie. Toutefois, cette adhésion répond à ses propres objectifs stratégiques. Il s'agit d'abord d'intégrer une organisation francophone fondée sur le partage d'une même langue, le français, qui met en avant la solidarité comme socle de la coopération culturelle et technique. Le président Bongo espère ainsi faire bénéficier son pays des programmes et actions de l'ACCT dans ses domaines d'interventions. Il s'agit aussi de trouver un cadre dans lequel le Gabon, par la voix de son Président, peut s'exprimer et s'affirmer à la fois sur le continent et à l'international. D'autant que Bongo, comme son prédécesseur Mba, n'a guère d'enthousiasme pour l'OUA. L'objectif est également de diversifier les partenaires économiques et d'aide au développement du Gabon. Bongo entend obtenir à travers la Francophonie d'autres partenaires du Nord à l'instar du Canada, la Belgique, etc. Cette recherche de nouveaux partenaires avec la francophonie multilatérale va de pair avec la renégociation, sous la présidence de Georges Pompidou des accords de coopération, en particulier lors d'un séjour de Bongo à Paris du 7 au 12 février 1974. Le Gabon espère aussi pouvoir développer son leadership au sein de la Francophonie sur le plan diplomatique. Le Président Bongo compte en faire un instrument pour la stabilité de son pays et celui du continent africain (Moukala 2010). Cela répond à une stratégie plus globale : face aux guerres qui minent le continent africain, Bongo veut se positionner en leader en matière de résolution et pacification des conflits. Les conflits régionaux aux frontières du Gabon le préoccupent tant ils peuvent menacer sa stabilité.

1.2. Les débuts de la coopération, une priorité linguistique et éducative

Au cours de la décennie 1970-1980, la francophonie existe à travers une coopération technique centrée sur la culture et la langue. Il s'agit essentiellement de soutenir l'apprentissage du français et de diffuser des manifestations culturelles en langue française

au sein de tous ses pays. D'abord en tant que Premier ministre puis Président, la langue et la culture française demeurent au cœur de la politique de coopération franco-africaine chez Georges Pompidou. Dans cette logique, la dimension linguistique et civilisationnelle ne cesse de croître dans le discours officiel des dirigeants français. Il est un outil de la coopération française et d'aide au développement mais aussi de justification. Dans ce sens, la langue française est donc l'instrument unificateur des pays francophones tissant un lien très souple avec la France. Cette position se confirme d'ailleurs avec les conseils restreints de 1970 et 1971 qui posent que : « *les positions occupées par la langue française dans le monde constituent désormais une dominante de l'orientation de notre aide au développement* »³. Pour ne pas perdre cette zone géographique et stratégique pour la France, l'urgence pour Pompidou est la politique de diffusion de la langue française. En 1970, par exemple, 80% des enseignants de français (coopérants) sont envoyés par le Gouvernement français dans des pays francophones malgré le coût financier important (Turpin 2018 : 67). Le sacrifice en vaut la peine, car comme le dit Pierre Laurent, directeur de la Direction générale de la coopération scientifique et technique (DGRSCST) : « *Si cette prise en charge globale du système d'enseignement est évidemment onéreuse, il n'y a pas d'autre solution pour maintenir la position privilégiée du français et de garantir à terme le passage d'une francophonie potentielle à une francophonie réelle* »⁴. Cette position est réaffirmée par Pompidou en 1971 : « *Tant qu'il y a la langue, on peut toujours avoir le dernier mot. Si nous nous laissons battre sur la francophonie, l'affaire est perdue* »⁵. Georges Pompidou pose ainsi les fondements du contrôle⁶ de l'Agence ayant son siège à Paris dont le principe n'est autre que le maintien du « pré-carré africain ». Ainsi, la France demeure en première position en matière d'aide au développement sur le plan de la coopération bilatérale avec les pays d'Afrique francophone et en particulier au Gabon. Dès sa création, l'ACCT se voit attribuer des objectifs dont l'ambition et l'originalité confèrent à chacune de ses démarches une spécificité la distinguant des

³ Note de de la DGRSCST, MAE, au sujet des interventions en matière de coopération culturelle et technique, Paris, 17 juillet 1973(AN, FPR307).

⁴ Note de Pierre Laurent (DGRCTST, MAE) sur la diffusion de la langue française, Paris, 8 juin, 1970 (AN, 5AG3/RJ59).

⁵ Jacques Foccart, *Journal de l'Élysée. T.4- 1971-1972 : La France pompidolienne*, Paris, Fayard, 2000, p.575.

⁶ Note du directeur adjoint de la direction des Affaires politiques, MAE, Paris, 13 juin 1970, « Président informé » (AN, FRP559).

autres organisations internationales. Lors de sa création en 1970, lui sont confiés et inscrites dans sa charte⁷, les fonctions dont le nombre, la diversité et l'envergure n'ont d'équivalentes que l'ampleur des tâches à accomplir. Or, outre ses missions jugées « excessives »⁸ par le Gouvernement français, l'Agence fonctionne avec un budget relativement modeste. Mais, en raison de sa vocation, ce budget est destiné à des actions plus « symboliques » « que lourdes ». Autre facteur aggravant, au cours de la décennie 1970-1980, l'ACCT est marquée par des dysfonctionnements internes et le conflit canado-québécois. Son action est donc très peu visible par rapport aux actions bilatérales entre les États membres. Néanmoins, l'Agence accompagne les États du Sud via ses réseaux d'expertise en matière de promotion de langue française, d'éducation, de culture et de tout autre projet de développement dévolu à sa compétence. Dans une première période, l'ACCT vise à la prise de conscience, à la concrétisation et à l'organisation d'un espace linguistique : le réseau des pays participant d'une façon ou d'une autre à la francophonie. Cet objectif est rapidement atteint et c'est en cela que l'ACCT est un organisme de la francophonie. Dans un second temps, l'ACCT se fixe comme objectif de faire fonctionner ce réseau. Elle s'attache à employer les solidarités ainsi tissées entre pays du domaine linguistique pour favoriser l'émergence d'un espace de coopération ou de développement (Desouches & Sabourin 1986 :12).

Au cours de cette période, l'éducation pour tous est devenue un impératif que tous les gouvernements africains se sont imposé, chacun avec ses moyens et ses conditions spécifiques (Bongo 1984 : 155). Au Gabon, le président Bongo entend mettre en œuvre la solidarité francophone dans le cadre de sa politique d'éducation et de la langue française. Le déficit des enseignants gabonais est compensé par la coopération scientifique et universitaire des pays membres de l'ACCT. C'est le cas de plusieurs enseignants « coopérants » des pays francophones d'Afrique noire (Bénin, Togo, Sénégal, Cameroun, etc.) et des pays francophones du Nord comme la France, la Belgique, le Canada, etc. Par rapport à d'autres pays, la France vient en tête de liste conformément au nombre des coopérants envoyés au Gabon. Cette position dominante de la France

est liée à ses efforts consentis en matière humaine et financière sur la question. Entre 1960 et 1971, le budget de l'aide publique française en faveur de la culture, la formation et l'enseignement n'a cessé de croître. En onze ans (1960-1971), l'aide financière française consacrée aux pays africains et malgache est passée de 146 millions de Francs (1960) à 4099 (1971⁹). La politique gabonaise en matière d'éducation et d'enseignement est en adéquation avec l'aspiration de la France et d'autres États francophones en matière de développement. À titre d'exemple, le budget gabonais de fonctionnement alloué à l'Éducation nationale représente en 1983, avec plus de 55 milliards de F CFA, 23% du budget national (Tadou 2023 : 196). Les efforts du gouvernement gabonais pour développer les structures scolaires poursuivent non seulement la démocratisation de l'enseignement et de l'éducation, mais aussi la promotion de la langue française. Parler français et avoir accès à l'éducation et à la formation devient un besoin vital pour l'État et les populations. L'enseignement est désormais un formidable moyen de promotion sociale au Gabon. On peut même dire que la grande majorité de ceux qui constitue l'élite dirigeante des années 1970 à 1990 viennent du "bas" de la société et sont pour la plupart des fils de paysans (Rossatanga-Rignault 2009 : 63). Soulignons que la coopération du Gabon avec l'ACCT à cette même période est aussi marquée du sceau des difficultés que connaît l'organisation. L'Agence francophone est restée assez fragile à ses débuts, entre la prudence de la France, la question québécoise et la méfiance d'autres pays africains soupçonnant une tentative d'ingérence dans leurs affaires intérieures, comme Sékou Touré qui évoque une : « *trahison des intérêts africains* »¹⁰.

2. LE GABON, UN ACTEUR PRINCIPAL DE LA FRANCOPHONIE

2.1. Bongo et la gauche française, le temps des crises

Dans l'imbrication Francophonie-relations franco-africaines, l'arrivée du président François Mitterrand ne caractérise pas une

⁷ Voir article 2 de la Charte de l'ACCT, 1970.

⁸ Note du SGAM (Alain Richard) au sujet de l'ACCT, Paris, 13 novembre 1972 (AN, FPR560).

⁹ Ministère de la Coopération, secrétariat d'État aux Affaires étrangères chargé de la coopération, (AN, FPR307).

¹⁰ V-B. Rossoux, « Le général de Gaulle et la Francophonie » *Politique et sociétés*, Vol.16, n°1, 1997, p.61-74.

période de rupture dans la politique française pour l’Afrique. La volonté de changement en lien avec les idées et valeurs de la gauche est reléguée au second plan. Toutefois, on note des différences à l’instar de la multilatéralisation de la politique africaine. Ainsi, la décennie 1980-1990 constitue une période charnière accélérant le processus engagé dans les décennies précédentes dont le triomphe voit le jour avec la fin de la guerre froide. La continuité du maintien des liens privilégiés par Mitterrand n’empêche pas qu’au sein du milieu des dirigeants africains certains affichent leur crainte de voir ce lien disparaître. Homme prévoyant et stratégique, Bongo n’hésite pas à financer la campagne des candidats de droite, du centre et même de gauche¹¹. L’agacement des présidents africains au début du premier mandat de Mitterrand s’est manifesté majoritairement à l’encontre du comportement du ministre de la Coopération Jean-Pierre Cot.¹² Cette période reste dans l’histoire des relations franco-gabonaises une période de crise sans précédent. Au cours de ces années, il s’est mis au jour une sorte d’acharnement, surtout médiatique à la fois sur le Gabon et contre son Président. La préférence va systématiquement aux récits de l’extérieur plutôt qu’à ceux de l’intérieur ; aux propos de journalistes étrangers plutôt qu’à ceux des responsables du pays ; aux reportages des magazines plutôt qu’aux analyses de spécialistes. Ces images et discours négatifs convergent avec les idéaux de la gauche française au pouvoir. Dans un de ces climats « d’illusion lyriques¹³ » les processus révolutionnaires réels ou supposés, le changement est à l’ordre du jour et, notamment, dans le secteur sensible des relations franco-africaines jusqu’alors le domaine réservé du chef de l’État français (M’bokolo 2009 : 97). La crise entre le Gabon et la gauche française est marquée par plusieurs affaires. La diffusion du 14 janvier 1983 du documentaire *Soleil voilé* sur la chaîne française Antenne 2 subventionné par le ministère gabonais de l’Information, ce film est destiné à promouvoir l’image du Gabon. Or, contrairement aux accords négociés entre les responsables gabonais et la chaîne française, la version diffusée contient une interview de l’un des responsables du Mouvement

de redressement national (Morena). Ce qui pousse les conseillers juridiques d’Omar Bongo à vouloir porter l’affaire en justice. La situation est si grave que le président François Mitterrand effectue une visite officielle à Libreville du 15 au 17 janvier 1983 (M’bokolo 2009). Les Français du Gabon hostiles à la gauche boycottent de manière ostensible, quoi que symbolique, en offrant à Danièle Mitterrand, son épouse, non pas les habituelles roses, qui évoquent le symbole du Parti socialiste, mais des anémones, qui rappellent évidemment le prénom de l’épouse de l’ancien président, Anne-Aymone Giscard d’Estaing (M’bokolo 2009 : 184). La publication d’*Affaires Africaines* par Pierre Péan (1983) constitue l’affaire de trop pour le pouvoir gabonais. Omar Bongo tire profit de la dimension politique de l’affaire et prend soin de rappeler une des formules les plus fameuses : « *Le Gabon est une belle fille à qui tout le monde aimerait faire la cour* ». À cet égard, Bongo, n’a eu aucun besoin d’insister sur la dynamique États-unienne : « *Un ami de perdu dix de retrouvés. L’axe Washington-Libreville existe aussi [...]. Là où la France dit Monsieur le président Bongo, je ne peux pas vous donner ça, pour le Gabon, moi je vais voir dans un autre pays¹⁴* ». Dans ce contexte très tendu, le Gabon prend des mesures de rétorsion à l’instar de la suppression systématique de toutes les informations en rapport avec la France dans les médias gabonais (télévision et radio). Pendant que le livre de Pierre Péan fait débat à Libreville et à Paris, Chester Croker, le secrétaire d’État américain adjoint aux affaires africaines nommé par le président Ronald Reagan est reçu par Bongo en novembre 1983. Ce dernier se met à vanter l’accroissement des investissements américains au Gabon et des échanges commerciaux américano-gabonais. Le diplomate américain laisse entendre durant son séjour que le Gabon est un « ami fiable et fidèle ». Il insiste pour que le président Bongo aille en visite officielle aux États-Unis en 1984. Cette situation suscite beaucoup d’attention et crainte du côté de l’Élysée car face à la France le Gabon ne manque d’arguments : quelque vingt-cinq mille résidents français, employés dans les secteurs divers ; l’importance des investissements français au

¹¹ Frédéric Turpin, « François Mitterrand l’Africain : la politique mitterrandienne à l’épreuve de l’Afrique subsaharienne (1984-1988) », dans Georges Saunier, *Mitterrand. Les années d’alternance. 1984-1986 et 1986-1988*, Paris, Editions Nouveau Monde, 1989, p.434-454.

¹² Entretien de Jean Audibert avec Pierre Favier, 28 décembre 1988 (Archives nationales, fonds de la Présidence de la République de François Mitterrand, 5AG4/BD/8).

¹³ Philippe Vigier, *La Seconde République*, Paris, PUF, 1970, p.12-18.

¹⁴ Claude Wauthier, *op.cit.*, p.438.

Gabon et des échanges franco-gabonais ; le nombre important des chantiers etc. Pour calmer le jeu, le Président français a dû se résoudre à dépêcher au Gabon des hautes personnalités. En 1981, Guy Penne n'a pu réussir à « apaiser l'ire de Bongo¹⁵ ». Puis est venu le tour du conseiller et intime de Mitterrand François de Grossouvre, et avec qui Bongo a de très bonnes relations. Ce personnage clé du cercle du pouvoir mitterrandien rassure et donne des gages à Bongo pour que de telles situations ne se produisent plus. Finalement l'avocat et député socialiste et ami de Bongo, Roland Dumas se rend à Libreville en octobre 1983 tout en constatant la colère du président du Gabon. Cette visite est plus explicite et détaillée dans la version de 1989 donnée par Dumas lui-même : « *Bongo explose contre le gouvernement français et refuse de revoir notre ambassadeur. Il s'enferme dans son palais et ne veut voir personne. [...], Mitterrand, braqué contre l'attitude de Bongo, me demande de me rendre discrètement à Libreville. Je passe deux jours avec Bongo, nous parlons beaucoup, je lui explique les affaires et le fonctionnement de la presse en France. Nous nous rabibochons avec le Gabon*¹⁶ ». En définitive, c'est le Premier ministre français Pierre Mauroy qui intervient en effectuant une visite officielle à Libreville en avril 1984 pour saluer le Gabon entant que « havre de prospérité et de paix sociale ». Cette visite est une condition de Bongo qui précède sa visite officielle en France. Cette habile manœuvre est jugée négativement en France. Le gouvernement français est accusé d'avoir « accepté de passer sous les fourches caudines d'Omar Bongo¹⁷ », que beaucoup commencent à appeler « le redoutable Bongo¹⁸ ». Pour Jacques Foccart qui ramène l'affaire au niveau purement personnel : « *Bongo s'est aperçu qu'il pouvait faire trembler les socialistes ; il a poussé son avantage, exigeant des explications du Premier ministre en personne, et à Libreville. [...] Les intérêts de la France sont importants au Gabon. Le pétrole et le minerai d'uranium gabonais sont en zone franc. [...]*¹⁹ ». Cette période si dense en affaires franco-gabonaises permet de relever un des paradoxes les plus troublants dans les relations franco-africaines.

Alors que la gauche française est très critique au pouvoir gabonais ; ce qui n'arrange pas les affaires d'Omar Bongo ; c'est durant cette même période que le Président de la République gabonaise va non seulement montrer à la France son indépendance mais aussi le fait qu'il peut être un leader en Francophonie avec ou sans l'appui de la France. On assiste ici pour la première fois à une forme d'inversion de la hiérarchie traditionnelle (Obiang 2007 : 199) qu'on peut encore qualifier de triomphe de la « diplomatie du chantage²⁰ ». En effet, de cette crise, le Gabon sort renforcé à la différence d'autres États tels que la République Centrafricaine et le Zaïre, dont la situation économique, sociale et politique est à la fois catastrophique qu'explosive. Conscientes des risques de prolongation de ces tensions, des hautes personnalités politiques françaises prennent l'initiative de créer l'Association France-Gabon sur le modèle d'autres associations du même genre, afin de promouvoir l'image du Gabon en France. Présidé par Jean-Pierre Fourcade, ministre des Finances sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing avec pour vice-président Georges Rawiri, Ambassadeur du Gabon en France. L'association a ensuite vu son action relayée, au plan parlementaire, par « un groupe d'amitié France-Gabon »²¹. C'est dans ce contexte spécifique de la décennie 1980-1990 qu'Omar Bongo se positionne comme leader au sein de l'Agence intergouvernementale francophone.

2.2. Le Gabon la tête de l'ACCT (1981-1989), un leadership francophone oublié ?

A lors que les deux mandats du Nigérien Dankoulodo Dan Dicko prennent fin (1974-1981), le Gabon soumet son candidat François Owono Nguema au poste de Secrétaire général de l'ACCT. Mitterrand ordonne, lors d'un conseil de ministres, d'appuyer la candidature gabonaise. Quelques jours plus tard, Omar Bongo reçoit à Libreville, Jean Pierre Cot avec son directeur de cabinet Jean Audibert. Dans un entretien avec Christian Casteran, le président Bongo rapporte crûment leurs échanges avec Cot qui s'oppose au soutien de Mitterrand à l'endroit du candidat du

¹⁵ Pierre Favier, Michel Martin Roland, *La décennie Mitterrand. I. Les ruptures (1981-1984)*, Paris, Seuil, 1990, p.332.

¹⁶ Pierre Favier, Michel Martin Roland, *op.cit.*, p.335.

¹⁷ Claude Wauthier, *op.cit.*, p.458.

¹⁸ Pierre Favier, Michel Martin Roland, *op.cit.*, p.335.

¹⁹ Jacques Foccart, Philippe Gaillard, *Foccart parle. Entretiens avec Philippe Gaillard Tome 1*, Paris, Fayard, 1995, p.348.

²⁰ Jean-François Bayart, « France-Afrique, la fin du pacte colonial », dans *Politique africaine*, n°39, Paris, Karthala, 1990, p.47-53.

²¹ Elikia M'bokolo, *op.cit.*, p.103.

Président Gabonais²². Ces tensions motivent quelque peu le Gabon à élargir son champ diplomatique et n'hésite pas à entrer en concurrence avec la France en ce qui concerne ses positions sur la Francophonie. Ainsi, en décembre 1981, pour la première fois un Gabonais en la personne de François Owono Nguema est élu Secrétaire général de l'ACCT avec le soutien du Canada et d'autres pays francophones. Ce succès est obtenu aux dépens de Léopold Sédar Senghor, qui aurait préféré un candidat tunisien, et de Jean-Pierre Cot qui était contre le candidat du Gabon (Bongo 1994 :77). Bien que la gauche soit critique face la Francophonie, Mitterrand envisage comme Bongo d'élever l'ACCT au rang d'organisation politique. Lorsque les deux présidents se rencontrent, ils abordent souvent la question de la Francophonie. François Mitterrand, homme de lettres, écrivain et homme de culture, a à cœur de redynamiser la coopération francophone. Son désir est en parfaite adéquation avec la vision du Président Gabonais. Dans cette perspective, Omar Bongo met en œuvre toute son influence et son art diplomatique pour que l'ACCT atteigne la stature qu'elle mérite. Sous l'impulsion des directives d'Omar Bongo, Owono Nguema opère un travail de fond entre 1981 et 1985 au sein de l'ACCT qui aboutira à la réalisation du premier sommet francophone en 1986. En effet, dès le début de l'exercice de son mandat, le secrétaire général de l'ACCT a entrepris une démarche consistant à arrimer l'Agence francophone à d'autres organisations de même type que l'ACCT siégeant aux Nations-Unis : « *Dès la prise de mes fonctions dit-il, j'ai par comparaison cherché à ce que l'ACCT siège aux Nations-Unies comme le Commonwealth des États anglophones [...] La Francophonie pour moi était un modèle inachevé quand je prenais mes fonctions comme secrétaire général de l'Agence. Très tôt, j'ai fait la mise en place des mécanismes de réflexions interpellant le secrétariat et interpellant les États membres. La fameuse commission de réflexion sur l'avenir de la Francophonie a conduit à l'urgence d'une organisation francophone au niveau des chefs d'État pour la prise en compte de la dimension que mérite la Francophonie face à de grands ensembles comme le Commonwealth et bien d'autres univers à regroupement linguistique*

*qui siégeaient ici et là au niveau des chefs d'États et de gouvernements*²³». Pour y parvenir, l'une des tâches les plus importantes était d'opérer les réformes institutionnelles qui permettraient à l'Agence de passer du niveau ministériel au niveau des chefs d'États et de gouvernements : « *La réforme institutionnelle, nous y avons pris une part très active et nous avons rencontré une oreille très favorable du président Mitterrand. Le Canada ne voulait que cela, indépendamment du problème interne du Canada, mais qui se réglait chaque fois à la francophone, le sommet de l'État fédéral et les provinces francophones que sont le Québec et le Nouveau-Brunswick* »²⁴. François Owono Nguema ne peut mener ce chantier sans travailler avec le Président français. Les deux hommes se rencontrent fréquemment comme l'affirme une fois de plus l'ancien Secrétaire général de l'ACCT : « *J'avais demandé immédiatement audience au président François Mitterrand qui venait lui aussi de prendre fonction comme chef d'État. [...] Mitterrand était quand même l'homme de tous les espoirs, même du Tiers-Monde. Nous avons eu un très long entretien sur la question et j'estimais que la France doit jouer son rôle, c'est quand même la locomotive de la communauté francophone et qu'il devient urgent d'ériger la francophonie au stade des Sommets des chefs d'État. Souvent on s'est rencontré, ça m'a valu peut-être quelque chose d'être reçu au moins une fois par semaine par le président Mitterrand*²⁵ ». Outre les questions de réformes institutionnelles, l'ACCT des années 1980 est émaillée de difficultés de gestion que le nouveau Secrétaire général doit tenir compte pour mener à bien sa vision d'une Agence de dimension politique. Ce dernier a dû s'efforcer à assainir la gestion financière et les nombreux dysfonctionnements que connaît l'Institution francophone. Tout en présentant les contraintes budgétaires, il se félicite d'un travail de fond qu'il a opéré en ces termes : « *[...] Nous étions frustrés de nous retrouver qu'au niveau ministériel sans que cela ne concerne nos chefs d'États et de gouvernements. [...] Nous avons conclu des partenariats, des conventions d'actions pour lesquelles l'Agence de coopération culturelle et technique s'arrimait avec d'autres organisations pour donner un peu plus de tonus à l'organisation si*

²² Omar Bongo, *Confidences d'un africain. Entretiens avec Christian Casteran*, Paris, Albin Michel, 1994, p.77-78.

²³ Landry Tadou, *op.cit.*, p.218.

²⁴ Ibid., p.218.

²⁵ Ibid., p.219.

bien qu'au niveau des États membres nous avons essayé de faire ce que nous avons pu faire de telle sorte que le budget a été vraiment en la hausse, mais surtout les mécanismes de gestion qui ont été drastiquement revus. Quand je clos le mandat, on me donne un satisfecit pour l'activité dans les programmes, mais ce qui a été pour la première fois le quitus pour une excellente gestion. Donc quand je pars de l'ACCT, c'est une organisation qui a déjà pris suffisamment de relief et de hauteur²⁶». Après Owono Nguema, le Gabon arrive à nouveau à faire élire avec difficulté son candidat Paul Okoumba d'Okwatsegué au poste de Secrétaire général de l'ACCT. Notons que nous sommes en 1985 dans un contexte des relations franco-gabonaises très tendues. L'influence d'Omar Bongo au sein de l'Agence n'est pas vue d'un bon œil par le gouvernement socialiste de François Mitterrand. Toutefois, le deuxième Gabonais Secrétaire général de l'ACCT s'entoure d'une équipe d'hommes et de femmes d'expérience qui chemin faisant ont eu le mérite de faire transiter l'ACCT du niveau ministériel au sommet des chefs d'États et de gouvernements en 1986. Ce dernier prend le projet en cours et participe à l'éclosion de la francophonie politique jusqu'à son aboutissement au Sommet de Versailles de 1986. C'est une contribution majeure du Gabon dans la mise en marche de la francophonie politique entre 1981 et 1986. Cette implication du président gabonais et du Gabon en général est rarement mentionnée ou quasi-inexistante dans l'abondante littérature et travaux scientifiques sur la Francophonie. Cette reconnaissance lui a été rendue par le Secrétaire général de l'OIF Abdou Diouf en 2003 : « *Le Gabon est un haut lieu de la Francophonie. Nous devons tout cela à la stature du président Omar Bongo et à son engagement sans faille au sein de la Francophonie et pour la cause noble que nous défendons tous*²⁷ ». Paul Okoumba d'Okwatsegué lance durant son mandat plusieurs projets dans les domaines de la culture, la communication, la coopération linguistique, l'éducation, la formation, l'agriculture et de l'énergie. Avec un budget annuel variant entre 100 et 105 MF dont 55%, plus de 50 MF, sont consacrés à l'exécution des programmes de coopération multilatérale. Trois directions

générales de l'ACCT s'occupent des programmes : la direction de la culture et de la communication (DCC), avec un budget de 15,2 MF, la direction de l'éducation et de la formation (DEF) avec un budget de 17,7 MF et celle des sciences et techniques pour le développement (DSTD) avec 12,7 MF. Il convient d'ajouter le programme spécial de développement (PSD) avec un budget 10,1 MF dévolu à des opérations à caractère à la fois général et ponctuel (bourses d'études et de stage, missions d'experts, études exploratoires) et un programme dit « actions de scolarité », de 2,5 MF, destiné à répondre à des besoins circonstanciels et urgents, à l'instar des catastrophes naturelles et leurs conséquences ou une conjoncture économique. Chaque direction générale chargée de programmes établit tous les deux ans, une programmation qui ensuite doit être examinée et approuvée par les instances de l'ACCT, le Conseil d'administration et la Conférence générale. Le montant moyen des crédits consacrés à chaque projet est relativement modeste : 337 000 F pour la culture et la communication, 196 000 F pour l'éducation et la formation, 347 000 F pour les sciences et techniques²⁸. C'est dire que les projets permettent rarement de procéder à des investissements importants comme des constructions d'établissement ou l'acquisition de matériel lourd. Ils impliquent plus généralement des investissements intellectuels : rencontres de spécialistes d'une même discipline, constitution de réseaux, séminaires de formation ou de perfectionnement, missions d'experts sur le terrain, études de faisabilité. Les seuls domaines où l'on peut parler d'investissements matériels sont ceux de l'appui à l'édition de périodiques et d'ouvrages. La difficulté est moins dans la mise en œuvre des projets que dans la sélection c'est-à-dire dans l'établissement de la programmation. L'ACCT se trouve ici confronté au contraste entre la faiblesse des moyens disponibles et l'immensité des besoins qui se traduit par le nombre élevé des requêtes émanant des pays membres. Ainsi donc, la modestie des financements consacrés à l'ACCT est un des plus sérieux obstacles qui se dresse sur la route de l'Agence. C'est dans ce contexte que se déroulent les quatre années du deuxième

²⁶ Ibid., p.219.

²⁷ L'Union, « L'hommage d'Abdou Diouf à Omar Bongo », 20 mars 2003, p.1.

²⁸ Jean-Claude Corbel, « Les programmes de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique » in Gérard Conac, Christine

Desouches et Jean Claude Nemery (dirs.), *Coopération décentralisée et coopération multilatérale francophone*, Paris, Economica, 1989, p.64-71.

secrétaire général gabonais de l'ACCT. Le choix de Paul Okoumba d'Okwatsegue à la conférence de Dakar renforce la place du Gabon au sein de la Francophonie. Outre cette coopération, il s'agit également pour la Francophonie d'accompagner le développement culturel, scientifique et technique du Gabon comme l'écrit Michel Aurillac : « *La francophone n'aurait pas de sens si les peuples partageant une langue et des valeurs communes ne donnaient pas l'exemple d'un effort commun pour arracher les moins favorisés d'entre eux au sous-développement. De belles phrases, seraient-elles prononcées en français, ne suffissent pas. La langue partagée doit être un moyen d'accéder à la culture scientifique et technique contemporaine pour les plus démunis. C'est à cette condition qu'ils pourront être en mesure de relever les défis de l'avenir et de prendre leur part du développement*²⁹ ». Dans le même temps, l'africanisation de l'ACCT ne rime pas avec une influence prépondérante des pays du Sud en raison des soupçons de népotisme qui entachent l'Organisation. La proximité d'Omar Bongo, l'un des symboles de la « Françafrique », fait que la Francophonie risque de devenir une organisation bureaucratique au service de la promotion des clans au pouvoir³⁰. Paul Okoumba d'Okwatsegue est à la fin de son mandat remplacé en 1989 par le diplomate et journaliste canadien Jean-Louis Roy qui prend comme directeur de cabinet un Gabonais, l'universitaire Isaac Nguema pour passer la pilule et sauver la face de Bongo.

CONCLUSION

L'activisme diplomatique du Gabon dans la construction de la francophonie institutionnelle et politique est une traduction de la volonté du Président Omar Bongo de multilatéraliser les questions de coopération et de développement dans une organisation pouvant apporter des solutions aux nombreux défis et enjeux auxquels est confronté l'Afrique. Dans ce contexte, l'intégration du Gabon à l'Agence de coopération culturelle et technique en mars 1970 suit une logique de ralliement au camp occidental puisque le pays est à cette période sous influence de la France depuis son accession à l'indépendance en 1960. La stratégie gabonaise consiste à renforcer ses relations privilégiées avec la France qui lui

garantit un soutien multisectoriel notamment économique et militaire pour la stabilité du pays et par ricochet du régime Bongo. Outre sa vocation d'accompagner les États dans leur marche pour le progrès, la francophonie institutionnelle telle que perçue par Bongo représente un instrument d'équilibre des rapports Nord-Sud, de légitimation de son influence sur la scène internationale mais aussi de son pouvoir interne au Gabon. Cependant, la forte mainmise de la France sur la Francophonie depuis la présidence de Georges Pompidou ne cadre pas avec la diplomatie gabonaise de diversification des partenaires au développement visant à contrebalancer l'hémogénéité économique, politique et diplomatique de la France. Celle-ci va dans le sens d'une affirmation de sa souveraineté au sein de l'organisation multilatérale francophone en recherchant avant tout une position et un statut de leader. Devenu un des piliers des relations franco-africaines à partir de la fin des années 1970, l'élection de François Mitterrand en 1981 a été l'occasion pour le Président Omar Bongo de démontrer son intelligente maîtrise de ce théâtre hexagonal. L'obtention successive deux secrétaires généraux de l'ACCT (1981-189) est une preuve de cette notoriété. Dans cette équation complexe de 1970 à 1990 oscillant entre contraintes et opportunités, la politique étrangère du Gabon a quelque peu manifesté une forme d'indépendance au sein de la Francophonie et vis-à-vis de la France. Le charisme et l'influence du Président Bongo ont été au centre de ce leadership du Gabon souvent oublié et peu évoqué dans l'histoire de la Francophonie.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Sources

Fonds Jacques Foccart (FPR)
Fonds du Secrétariat général pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches (SGAM)
Fonds de la présidence de la République Georges Pompidou (5AG2)
Fonds de la présidence de la République Valéry Giscard d'Estaing (5AG3)
Fonds de la présidence de la République de François Mitterrand (5AG4)

²⁹ Michel Guillou, *La Francophonie s'éveille*, Paris, Berger-Levrault, 1988, p.40.

³⁰ A. Yannic, *Le Québec en Francophonie : de la Révolution tranquille au référendum de 1995*, Montréal, Publibook, 2016, p.99.

Ouvrages

- BAT Jean-Pierre, 2012. *Le Syndrome Foccart. La politique française en Afrique, de 1959 à nos jours*, Paris, Gallimard, 835 p.
- BIYOGO Grégoire, 2008. *Omar Bongo l'insoumis. Livre I. Le rêve d'un nouvel ordre international pacifique et consensuel*, Paris, L'Harmattan, 426 p.
- BONGO Omar, 2001. *Blanc comme nègre. Entretien avec Airy Routier*, Paris, Grasset, 310 p.
- BONGO Omar, 1994. *Confidences d'un africain. Entretiens avec Christian Casteran*, Paris, Albin Michel, 182 p.
- BONGO Omar, 1984. *Un homme, pays. El Hadj Omar Bongo, le Gabon, Libreville*, Les Nouvelles Editions Africaines, 221 p.
- BONGO Omar, 1977. *Le dialogue des nations. L'Afrique dans le nouvel ordre politique et économique mondial*, Libreville, Editions Multipress-Gabon, 130 p.
- DESOUCHES Christine, SABOURIN Louis, 1986. *Coopération multilatérale francophone. Conférences et débats*, Paris, Economica, 377 p.
- FAVIER Pierre, MARTIN Roland Michel, 1990. *La décennie Mitterrand. I. Les ruptures (1981-1984)*, Paris, Seuil, 588 p.
- FOCCART Jacques, 2000. *Journal de l'Élysée. T.4-1971-1972 : La France pompidolienne*, Paris, Fayard, 660 p.
- FOCCART Jacques, Gaillard Philippe, 1995. *Foccart parle. Entretiens avec Philippe Gaillard Tome 1*, Paris, Fayard, 500 p.
- GUILLOU Michel, LITARDI Arnaud, 1988. *La Francophonie s'éveille*, Paris, Berger-Levrault, 263 p.
- MANDJOUHOU YOLLA Eustache, 2003. *La politique étrangère du Gabon*, Paris, L'Harmattan, 260 p.
- MBOKOLO Elikia, 2009. *Médiations africaines. Omar Bongo et les défis diplomatiques d'un continent*, Paris, L'Archipel, 400 p.
- MONGUMU EBUTA François, 2012. *Omar Bongo. Le secret d'un pouvoir pacificateur*, Paris, L'Harmattan, 130 p.
- OBIANG Jean-François, 2007. *France-Gabon. Pratiques clientélares et logique d'État dans les relations franco-africaines*, Paris, Karthala, 392 p.
- PEAN Pierre, 1983. *Affaires africaines*, Paris, Fayard, 347 p.
- PENNE Guy, 1999. *Mémoire d'Afrique (1981-1998). Entretiens avec Claude Wauthier*, Paris, Fayard, 396 p.
- PREMAT Christophe, 2018. *Pour une généalogie critique de la francophonie*, Stockholm, Stockholm University Press, 462 p.
- ROSSANTANGA-RIGNAULT Guy, 2009. *L'État au Gabon. Histoire et Institutions*, Libreville, Éditions Raponda-Walker, 573 p.
- TURPIN Frédéric, 2018. *La France et la Francophonie politique. Histoire d'un ralliement difficile*, Paris, Les Indes savantes, 221 p.
- VERSHAVE Francois-Xavier, 2000. *Noir Silence. Qui arrêtera la Françafrique ?* Paris, les Arènes, 597 p.
- VIGIER Philippe, 1970. *La Seconde République*, Paris, PUF, 128 p.
- WAUTHIER Claude, 1995. *Quatre présidents et l'Afrique. De Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand*, Paris, Seuil, 717 p.
- YANNIC Aurélien, 2016. *Le Québec en Francophonie: de la Révolution tranquille au référendum de 1995*, Montréal, Publibook, 188 p.
- Articles
- BAYART Jean-François, 1990. « France-Afrique, la fin du pacte colonial », *Politique africaine*, n°39, Paris, Karthala, p.47-53.
- BONGO Omar, 2002. « La Francophonie et le développement de l'Afrique : le cas du Gabon. », *Revue internationale et stratégique*, n°33, p.55-68.
- CORBEL Jean-Claude, 1989. « Les programmes de l'Agence de Coopération Culturel et Technique » dans NEMERY Jean-Claude (dir.), *Coopération*

décentralisée et coopération multilatérale francophone, Paris, Economica, p.64-71.

MOUKALA Jean-Charles, 2010. « La francophonie au Gabon : un instrument diplomatique au service de la stabilité », *Études gabonaises*, vol. 22 p.47-63.

ROSSOUX Valérie-Barbara, 1997. « Le général de Gaulle et la Francophonie » *Politique et sociétés*, Vol.16, n°1, p.61-74.

TURPIN Frédéric, 2019. « François Mitterrand l'« Africain » : la politique mitterrandienne à l'épreuve de l'Afrique subsaharienne (1984-1988), dans SAUNIER Georges (dir.) *Mitterrand. Les années d'alternance. 1984-1986 et 1986-1988*, Paris, Editions Nouveau Monde, p.434-454.

Articles de presse

L'Union, 2003, « L'hommage d'Abdou Diouf à Omar Bongo ».

L'Union, 1987, « Francophonie, un monde en marche ».

L'Union, 1986, « Le nouveau secrétaire de l'ACCT à la presse ».

Autres écrits

GENG Jing, 2001. *La francophonie comme instrument de la politique extérieure de la France : le cas de trois indochinois (le Vietnam, le Cambodge, le Laos)*, Thèse de doctorat, Université Paris I Panthéon Sorbonne, 589 p.

GUEYE Nar, 2010. *Le développement durable et la mondialisation. Le rôle de la Francophonie*, Thèse de doctorat, Université Jean Moulin, Lyon 3, 529 p.

ITALIA Magalie, 2011. *Variations et variété morphosyntaxiques du français parlé au Gabon*, Thèse de doctorat, Université Aix Marseille, 518 p.

M'AKONO Mireille Magalie, 2008. *Francophonie et culture au Gabon*, Thèse de doctorat, Université Jean Moulin Lyon 3, 417 p.

MFOULA-NGHANGUY Pierre-Aimé, 2005. *La politique étrangère du Gabon et les recompositions stratégiques internationales à partir de 1990*, Thèse de doctorat, Université Paris X-Nanterre, 2005, 309 p.

MOUSSIROU MOUYAMA Auguste, 1984. *La langue française au Gabon : contribution socio-linguistique*, Thèse de doctorat Université Descartes Paris V, 584 p.

OMPOUSSA Virginie, 2008. *Les particularités lexicales dans le français scolaire au Gabon : le cas de la ville de Port-Gentil*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble.

TADOU Landry Junior, 2023. *Le Gabon et la francophonie institutionnelle (ACCT-OIF) depuis 1970 : histoire d'un triangle France-Afrique-Francophonie vue de Libreville*, Thèse de doctorat, Université Savoie Mont-Blanc, 570 p.

AUTEUR

Landry Junior **TADOU**
Enseignant-Chercheur (Assistant)
Centre de Recherche et d'Études en Histoire et Archéologie
Université Omar Bongo (Libreville - Gabon)
Courriel : tadoulandry@gmail.com



© Édition électronique

URL – Revue Espaces Africains : <https://espacesafricains.org/>

Courriel – Revue Espaces Africains : revue@espacesafricains.org

ISSN : 2957-9279

Courriel – Groupe de recherche PoSTer : poster_ujlog@espacesafricains.org

URL – Groupe PoSTer : <https://espacesafricains.org/poster/>

© Éditeur

- Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'UJLoG

- Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) - Daloa (Côte d'Ivoire)

© Référence électronique

Landry Junior TADOU, « *Le Gabon et la francophonie institutionnelle, l'équation diplomatico-stratégique au cœur du pouvoir gabonais (1970-1990)* », Numéro varia (En ligne), (Numéro 1 | 2024), ISSN : 2957- 9279, p. 149-162, mis en ligne, le 30 juin 2024.

INDEXATIONS INTERNATIONALES DE LA REVUE ESPACES AFRICAINS



Voir impact factor : <https://sjifactor.com/passport.php?id=23718>



Voir la page de la revue dans Road : <https://portal.issn.org/resource/ISSN/2957-9279>



Voir la page de la revue dans Mirabel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15151/Espaces-Africains>



Voir la revue dans Sudoc : <https://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt/DB=2.1//SRCH?IKT=12&TRM=268039089>
